



magazine de la Covati

N°21 - été 2020



Sommaire

4 à 7

Affaires générales

- * La Covati en action pendant le confinement
- * Nouveaux élus

8 & 9

Développement économique



- * Ils se sont installés sur le territoire...



- * *Je-consomme-Covati* un outil numérique pour consommer local

10 & 11

Enfance-jeunesse & Petite enfance



- * Pendant la crise
- * Été 2020
- * Projet micro-crèche à Moloy

12 & 13

Travaux-Voirie



- * Robot tondeuse
- * Salle communautaire du Réveil
- * Nouveau terrain multisports

13

Aérodrome

- L'aérodrome sécurisé

14

Finances

- * Budget

15



Affaires sociales

- * Atelier alimentation
- * Atelier bien-être

16



École de musique

- * Au programme

17

Tourisme

- Un Office de tourisme engagé

18

Ressources humaines

- Bienvenue aux nouveaux agents

23

Agenda des manifestations

Magazine de la Covati n°21 - été 2020

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Luc Baudry • RÉDACTION : Vice-présidents et service communication

PHOTOS : Covati, sauf mention • MISE EN PAGE : Perrine Latouche

IMPRESSION : I.C.O. 17-19 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon • TIRAGE : 6400 exemplaires • DÉPÔT LÉGAL : à parution





Édito

Crise sanitaire oblige, la préparation de l'été s'est avérée être un exercice périlleux car il a fallu jongler avec les contraintes sanitaires, qui évoluaient au gré des annonces gouvernementales, et la volonté des élus de la Covati de proposer un programme d'animations riche et diversifié.

Nous avons su nous adapter et je remercie les services qui ont eu à cœur d'œuvrer pour que les équipements gérés par la Covati soient opérationnels dans les plus brefs délais. Il en est ainsi de la piscine intercommunale, qui a ouvert ses portes le 10 juin et des centres de loisirs d'Is-sur-Tille et de Marsannay-le-Bois qui ont accueilli les enfants dès la fin de l'année scolaire.

Il en a également été ainsi de nos accueils périscolaires qui, durant toute la période de confinement, ont accueilli les enfants du personnel soignant, à qui je souhaite rendre un hommage appuyé.

Bien sûr des contraintes se sont imposées à tous, mais l'essentiel est préservé.

Il aurait été facile de décider, comme cela a pu être fait sur d'autres territoires, de ne pas ouvrir ces équipements ou de ne pas proposer certains services, comme la restauration scolaire durant toute la période de crise sanitaire, et de privilégier la carte de la prudence. Mais il est de notre devoir d'élu d'agir dans le sens de l'intérêt général et d'assumer des décisions parfois complexes à prendre.

Il n'est pas impossible que de nouvelles consignes nous amènent à modifier de nouveau toutes les organisations mises en place mais nous saurons nous adapter.

Vous découvrirez dans ce magazine les nouveaux élus intercommunaux des 23 communes de la Covati. Je les félicite pour leur élection et leur souhaite un épanouissement total au service des 13 600 habitants de notre territoire.

Luc Baudry
Président de la Covati



La Covati en action pendant le confinement

Achat de masques

La Covati a été particulièrement active en la matière. C'est ainsi qu'ont été achetés :

- **29 000 masques chirurgicaux**
- **5 000 masques lavables**

La Covati a également fait l'intermédiaire dans le cadre de la commande groupée proposée par la Région aux communes de moins de 10 000 habitants. **14 000 masques** ont été commandés dans ce cadre, ils seront refacturés aux communes.

Dans le cadre de notre atelier couture, 10 couturières ont confectionné bénévolement **1 123 masques lavables**, la Covati a fourni la matière première.

L'ensemble des agents communaux et intercommunaux ont reçu une dotation de masques afin de leur permettre une reprise d'activité le 11 mai en toute sécurité.

Les communes ont reçu une dotation groupée de masques lavables et chirurgicaux à hauteur de **2 masques par habitant**. À noter la prise en charge financière totale par la Covati de cette dotation.



Tourisme

L'Office de tourisme était fermé au public mais l'accompagnement touristique a pris plusieurs formes :

- accompagnement régulier de l'ensemble des hébergeurs et des restaurants pour les informer des aides financières et des mesures mises en place par la Covati ou les autres instances afin de les soutenir,
- animation de la page Facebook qui a pris de l'ampleur. Quotidiennement une découverte du territoire était proposée par le biais d'un jeu.

Durant les mois de mai et juin, l'Office était ouvert au public du mardi au vendredi de 15 h à 18 h (sauf les jours fériés). Une permanence téléphonique était assurée (de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au vendredi) en plus des horaires d'ouverture indiqués précédemment.

Finances

Face à l'incertitude des marchés financiers, la Covati a lancé une consultation en vue de la réalisation de l'emprunt inscrit au budget 2020 (600 000 €).

Cela a permis d'obtenir une offre très compétitive de la Banque populaire : prêt à taux fixe de 0.55 % sur une durée de 15 ans.

19

Action sociale

Pendant le confinement, le service actions sociales a contacté les personnes qui participaient régulièrement aux activités pour prendre des nouvelles (familles, seniors et bénévoles).

Les bénéficiaires du contrat *Cohésio* avec la Poste étaient appelés une fois par semaine par l'assistante sociale.

Un point était fait avec le service de portage de repas de l'ADMR. Le service a fait le lien avec l'association *Visières solidaires* afin que les aides à domicile et livreurs de l'ADMR et ATOME puissent bénéficier de visières.

Économie

En partenariat avec l'union commerciale *Par'Is*, la Covati a initié le lancement d'une plateforme permettant aux acteurs économiques du territoire de bénéficier d'un nouveau mode de commercialisation, via internet. La Covati attribue une subvention de 2 280 € afin de couvrir l'ensemble des dépenses inhérentes à ce dossier.

La plateforme est accessible à l'adresse suivante : je-consomme-covati.fr (cf p.9).

Par ailleurs, la Covati a répondu favorablement à la proposition de la région d'abonder le fonds de solidarité en direction du tissu économique local à hauteur de 2 €/habitant/mois de confinement.

École de musique

Après un travail à distance proposé par les enseignants durant tout le confinement, par tous les moyens possibles pour garder un suivi pédagogique, l'école a accueilli les élèves dans certains cours (piano, guitare, percussions, accordéon, Musiques actuelles, formation musicale), avec une organisation qui permet le respect de la distanciation physique. L'ensemble des enseignants a été équipé de masques, de visières et de gel hydroalcoolique.

Les enseignants des instruments à vent ont poursuivi le travail entrepris à distance.



Travaux

- Réalisation des travaux de clôture au centre de loisirs d'Is-sur-Tille et à l'aérodrome.
- Poursuite de l'étude de la micro-crèche de Moly.
- Mise en place de la tondeuse robot au stade du Réveil (cf p.13).

urbanisme

Le service est resté opérationnel en privilégiant les échanges dématérialisés.

Bruno Brilliard
Directeur général
des services





Luc BAUDRY
Courtivron
Président

Nouveaux élus



Christophe MONOT
Marsannay-le-Bois
1^{er} Vice-Président

Thierry DARPHIN
Is-sur-Tille
2^e Vice-Président

Jean-Denis STAIGER
Épagny
3^e Vice-Président

Cécile STAIGER
Is-sur-Tille
4^e Vice-Présidente

Alain GRADELET
Til-Châtel
5^e Vice-Président



Florian PAQUET
Moloy
6^e Vice-Président

Daniel LAVÈVRE
Marcilly-sur-Tille
7^e Vice-Président

Gilles BIANCONE
Chaignay
8^e Vice-Président

Francis PERDERISET
Saulx-le-Duc
9^e Vice-Président





Christian BAILLEUL
Marey-sur-Tille

Jean-Marc BARD
Vernot

Michel BOIRIN
Échevannes

Jean-François BRIGAND
Is-sur-Tille

Fabien BUNTZ
Tarsul



François CHAUDRON
Marcilly-sur-Tille

Sébastien CHIGNARDET
Spoy

Christelle DA SILVA
Marcilly-sur-Tille

Jérémie DÉHÉE
Is-sur-Tille

Francis FISCHER
Til-Châtel



Denis GASSE
Is-sur-Tille

Didier GARRIDO
Is-sur-Tille

Martine KAISER
Is-sur-Tille

Christophe LAMBOLEZ
Marcilly-sur-Tille

Renaud LEHMANN
Lux



Alain LHOMME
Is-sur-Tille

André LIOTARD
Diénay

Anne MALOUBIER
Til-Châtel

Jean-Pierre MICHELET
Villecomte

Thierry MORTIER
Is-sur-Tille



Sabine NAIGEON
Is-sur-Tille

Chantal PERRIER
Is-sur-Tille

Pascale POINSON
Gemeaux

Jean-Luc POMI
Pichanges

Sylvain REBEROL
Avelanges



Steve RENAUD
Gemeaux

Éric ROYER
Poiseul-les-Saulx

Vincent SAUVAGEOT
Is-sur-Tille

Édith SMET
Is-sur-Tille

Chistine SOLDATI
Is-sur-Tille



Raynald STOERCKEL
Marsannay-le-Bois

Coralie TARANCHON
Marcilly-sur-Tille

Xavier UHL
Villecomte

Élisabeth VIENOT
Crécey-sur-Tille



Ils se sont installés sur le territoire...



Cave à vins
22 rue Dominique-Ancemot
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 32 25

 **Cave Epicur'Is**

Passionné par les vins de terroirs, les spiritueux et tous les produits authentiques de France ou d'ailleurs, Jean-Roland Rousseaux vous accueille dans un cadre chaleureux et une atmosphère conviviale au centre-ville d'Is-sur-Tille où il met ses compétences à votre service. Particuliers, professionnels, néophytes ou connaisseurs, il sera pour tous un marchand de plaisirs !

Horaires
du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h, et le dimanche de 9 h à 12 h 30.



28 Grande rue
21120 Marcilly-sur-Tille
06 25 27 06 56

 **Pizzeria Rosso e Verde**

 **pizzeria_rosso_e_verde**

L'équipe vous propose des formules du midi en salade bar, panini ou pain focaccia maison ainsi que des pizzas, sur place ou à emporter. Pâte de type napolitaine et 100 % maison ! Animations diverses et variées à suivre sur Instagram et Facebook.

Horaires
• du lundi au vendredi de 11 h à 13 h 30
• du mardi au dimanche de 18 h à 21 h 30

Ils ont déménagé...

Mots de plume

Librairie
11 rue Dominique-Ancemot
21120 Is-sur-Tille
09 81 49 10 14
librairie.motsdeplume21@gmail.com



Horaires :
du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.



Tabac Is Vape
24-26 rue Dominique-Ancemot
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 44 32

 **Is vape**

Horaires :
- du lundi au vendredi : de 6 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
- samedi de 7 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- dimanche de 8 h à 12 h

Je consomme Covati



Un outil numérique pour consommer local

Ces derniers mois ont été marqués par la crise sanitaire et les effets sur le secteur économique du territoire se sont fait ressentir. Les fermetures administratives et les craintes de chacun ont malheureusement entraîné une large baisse d'activité pour bon nombre des entreprises.

Malgré tout, des initiatives individuelles et des changements de mode de consommation ont montré qu'il était possible de consommer localement dans les commerces, les entreprises de services ou auprès des artisans tout en respectant les consignes sanitaires.

Afin de permettre l'accélération de la relance de l'activité économique locale, la Covati, en partenariat avec l'Union Com-

merciale *Par'ls*, a choisi de mettre en place un service à destination des habitants et des entreprises pour promouvoir, fédérer, mutualiser et organiser un réseau d'acteurs et d'initiatives.

Ce service consiste en une plateforme de référencement et de vente en ligne sur laquelle les habitants de la Covati et au-delà pourront, grâce aux avantages du numérique, découvrir et acheter les produits, compétences et services des entreprises locales.

Les réseaux sociaux sont également utilisés pour relayer les actualités (produits de saison, présence sur un événement local, promotions...) et permettre d'interagir avec l'ensemble de la communauté des utilisateurs.

« Se faire connaître et toucher une nouvelle clientèle par internet fait partie du jeu. J'ai la chance d'avoir mon carnet de commande bien rempli mais s'il y a un retour bénéfique, ce sera encore mieux. »

M. Hudeley, Hudeley carrelage

« Cette initiative est une belle opportunité pour nous. Il y a des périodes creuses dans l'année où nous serons ravis de pouvoir fournir nos produits. »

M. Redoutet, Les oeufs frais de Marey

Comment ça marche ?

- Je me rends sur le site internet pour trouver un artisan, un producteur ou un commerçant
- Je découvre l'entreprise et entre en contact si besoin
- Je commande et paye en ligne sur le site grâce au paiement sécurisé
- Suivant ma commande, je vais la récupérer le jour convenu dans la boutique ou aux halles à Is-sur-Tille



Jean-François Brigand
Vice-président en charge
du développement économique

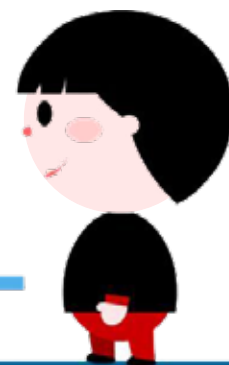


Free

SALE



Pendant la crise



Depuis le début du confinement, le Service Petite Enfance - Enfance Jeunesse a toujours fonctionné pour maintenir un service minimum aux familles de soignants et d'ayant-droits.

Le contexte a nécessité une large communication et des moments importants de concertation entre le Service petite enfance - enfance jeunesse de la Covati, le Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse (les directeurs d'écoles, les inspecteurs, les conseillers techniques), la Fédération ADMR de Côte-d'Or et le Président de la Covati, afin de croiser les différentes informations qui nous ont permis de proposer le meilleur service possible dans le respect de la réglementation, avec ses contraintes associées.

Petite-enfance

Les micro-crèches de Gemeaux et Marsannay-le-Bois, qui étaient fermées, ont ouvert à nouveau leurs portes le 11 mai.

La Structure multi-accueil d'Is-sur-Tille est restée active tous les jours de 7 h à 19 h. Un protocole sanitaire strict a été mis en place et toutes les familles ont pu à nouveau fréquenter l'établissement à partir du 22 juin.

Le Relais petite enfance, qui a cessé les animations collectives, est resté disponible pour répondre aux très nombreuses demandes des parents, des assistants maternels quant aux directives liées à l'accueil individuel.

De nombreuses questions ont été soulevées, techniques, pratiques, éthiques.

Accueil périscolaire

Seuls les centres de loisirs périscolaires d'Is-sur-Tille puis de Gemeaux ont fonctionné pendant cet épisode pandémique. Ils étaient réservés aux enfants de soignants qui allaient à l'école.

Le 14 mai, certaines écoles ont ouvert, d'autres non et il y a eu un accueil périscolaire partout où il y avait classe, dans les locaux habituels, aux horaires habituels.

Accueil extrascolaire

Le centre de loisirs des mercredis est resté opérationnel pendant toute la durée du confinement, pour les enfants des personnels prioritaires. Ouvert à la journée il les a accueillis dans le respect du protocole sanitaire. Le 20 mai a sonné la reprise pour cet équipement, avec une capacité d'accueil réduite. Le centre de Marsannay est resté fermé.

Avec la fermeture des écoles, les interventions sportives par les éducateurs ont elles aussi cessé et n'ont repris qu'au mois de juin.

La fermeture du collège a entraîné de fait la cessation des animations ludiques de la pause méridienne.

Cécile Staiger

Vice-présidente en charge
de l'enfance et de la jeunesse



Accueil périscolaire de Lux



Été 2020

Dans un contexte sanitaire particulier, l'organisation des centres de loisirs d'été de la Covati, à Is-sur-tille et à Marsannay-le-Bois a dû être adaptée aux directives du Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse.

Il ne nous a pas été possible de proposer des séjours et mini séjours comme les autres années. Les délais de préparation de ces événements ont été bien trop courts pour qu'ils remplissent toutes les conditions de qualité et de sécurité, mais nos équipes ont su animer cet été pour faire oublier cette déception.

Nos exigences en termes de qualité d'animations et de sécurité n'ont pas changé et les équipes pédagogiques des Centres de Loisirs de la Covati ont toujours été à l'écoute des familles pour que le service proposé corresponde au mieux aux envies des enfants et aux besoins des familles.

Projet micro-crèche à Mology

Avec plus de 500 enfants de moins de 3 ans sur son territoire, la Covati souhaite favoriser l'accueil des enfants en sécurité, dans un environnement propice à leur éveil et leur épanouissement, respecter les différents temps du parent : vie familiale, professionnelle et personnelle et favoriser le libre choix du mode d'accueil.

Une nouvelle structure dédiée à l'accueil de la petite enfance est en projet sur le territoire de la Covati, plus précisément à Mology.

Sur un terrain mis à disposition par la municipalité, près d'un lotissement de 10 lots, la Communauté de communes prévoit la construction d'une micro-crèche.

La structure pourra accueillir simultanément 10 enfants. Elle viendra compléter l'offre en matière d'accueil du jeune enfant sur le territoire (Structure multi-accueil de 45 places à Is-sur-Tille, micro-crèche de 10 places à Gemeaux, micro-crèche privée à

Marsannay-le-Bois) comptant le même nombre de places. Mais le territoire doit faire face à une baisse significative du nombre d'assistantes maternelles au cours de ces dernières années. Le phénomène s'est accentué récemment avec l'épisode de crise sanitaire traversé (175 à 128 en 4 ans). Elles ont cependant l'appui du Relais petite enfance qui les soutient dans leurs missions et renseigne également les familles quant à leur fonction d'employeur.

La gestion de cette nouvelle structure sera déléguée à un partenaire spécialisé dans le domaine de la petite enfance. L'ouverture est programmée fin 2021.



Robot-tondeuse

L'entretien du stade du réveil représente un investissement important en moyens humains et matériels. Soucieuse d'optimiser les moyens mobilisés, la Covati a décidé d'innover.

En partenariat avec la société COSEEC, un robot de tonte a été installé.

Le principe est simple. Après avoir délimité la surface à tondre par un fil légèrement enterré, la tondeuse se déplace et tond de manière aléatoire dans le périmètre.

L'installation a coûté 1270 € HT à laquelle s'ajoute la mise à disposition d'une alimentation électrique sur le bord du stade pour 1000 € HT.

Le robot est loué 4740 € HT/an (maintenance, assurance et hivernage compris).

Pour se recharger, l'appareil retourne seul à une base située en bordure de terrain.

Un planning de tonte a été défini et pourra être modifié à tout moment (arrêt pendant les temps de jeux, arrosage...).

Les principaux avantages de ce système :

- coût annuel 1/3 moins cher qu'une tonte classique,
- 5,5 fois moins d'émission de CO2 qu'une tonte au tracteur,
- pas de pollution sonore,
- surveillance par GPS,
- coût estimé de la consommation électrique de 100 €/an environ,
- plus besoin de procéder au ramassage de l'herbe tondue.



Salle communautaire du Réveil

État	218 872 € HT
Région	69 757 € HT
Département	256 075 € HT
Covati	349 073 € HT
Total	893 777 € HT

La Covati a décidé d'investir le terrain attenant au stade du Réveil pour construire une nouvelle salle communautaire à vocation administrative et culturelle d'une capacité de 200 personnes.

Le projet prévoit la déconstruction du bâtiment existant et la mise en œuvre d'un édifice neuf avec places de parking.



Nouveau terrain multisports

Cet été, le centre de loisirs de la Covati à Is-sur-Tille a été doté d'un nouvel équipement. En effet, un terrain multisport est venu agrémente le site pour le plaisir des enfants inscrits au centre mais aussi de l'ensemble des jeunes Issois puisque l'équipement est en accès libre.

Pour finaliser l'aménagement du site, la Covati a fait réaliser une clôture par la société *ActiSud paysage* entre le terrain du centre et celui de Habellis afin de sécuriser le site.

Département	11 213 € HT
Région	8 355 € HT
Covati	20 889 € HT
Total	41 777 € HT

Jean-Denis Staiger
Vice-président en charge
des travaux et de la voirie



l'aérodrome sécurisé

Pour accompagner le développement de l'aérodrome et l'installation de deux entreprises, la Covati a souhaité améliorer la sécurisation de l'aérodrome de Til-Châtel.

Jusqu'à présent aucune barrière physique n'empêchait l'accès aux pistes et l'entrée de la plateforme n'était pas réellement marquée.

Une clôture a donc été installée par la société *ActiSud paysage* ainsi que des portails d'accès pour un coût total de 8 680 € TTC. La zone publique est maintenant bien délimitée.

De plus, suite à un contrôle de la Direction Générale de l'Aviation Civile, quelques corrections concernant la sécurisation aéronautique ont été demandées : ajout de panneaux de piste, suppression de bosquets d'arbres, reprise de peinture de piste...



Marc Chautemps
Vice-président en charge
des énergies renouvelables et
de l'aérodrome





La Covati dispose de 4 budgets :

- 1 budget principal
- 3 budgets annexes qui retracent des activités spécifiques : le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), le Parc d'activité de Til-Chatel, l'Office de tourisme.

LE BUDGET PRINCIPAL

Les principaux projets d'investissement :

- le lancement de la construction d'une salle communautaire (445 000 € en 2020, soit 50 % du montant du projet)
- l'identification d'une enveloppe pour des acquisitions foncières (terrain synthétique et trésorerie) : 250 000 €
- La 4^e tranche de travaux du château Charbonnel : 50 000 € (façade)
- l'attribution de fonds de concours pour les communes : 40 000 €
- l'acquisition de 2 véhicules : 20 000 €
- la réalisation d'un terrain multisports et la pose d'une clôture entre le centre de loisirs et les habitations à Is-sur-Tille : 70 100 €
- restauration scolaire : 17 000 € pour la rénovation de la cuisine de Lux et le renouvellement du parc électroménager
- la réhabilitation de la voirie rue Anatole-France à Is-sur-Tille (400 000 €)
- les travaux de voirie réalisés sur les voies communales dans le cadre du groupement de travaux annuels (concerne les communes membres qui remboursent intégralement les montants) : 206 500 €

- la pose d'un éclairage extérieur et intérieur dans les vestiaires du plateau d'athlétisme (4 200 €)

- la réalisation des travaux demandés par la Direction Générale de l'Aviation Civile et la mise en œuvre d'une sécurité incendie sur le site de l'aérodrome de Til-Châtel : 45 600 €

Les Recettes de fonctionnement de la Covati s'établissent à 7 714 421 €.

Elles sont composées :

- des impôts et taxes pour 4 497 922 € soit 58,35 % du budget (dont 925 223 € pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
- des dotations de l'État et de subventions pour 1 349 409 € (17,5 % des recettes)
- de participations diverses 1 229 408 € (dont 515 000 € de redevances péri et extrascolaires, 340 000 € liés à la restauration scolaire et 92 000 € de redevances école de musique).

À noter qu'il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la part de taxe d'habitation et de taxe foncière perçue par la Covati.

Christophe Monot

Vice-président en charge
des finances



	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Encours dette au 31/12/2019
Budget Général	7 233 095	2 307 515	9 540 610	1 408 693
SPANC	33 811	14 768	48 578	-
Parc d'activités Seuil de Bourgogne	1 985 833	2 094 686	4 080 519	1 011 302
Office de tourisme	80 818	10 198	91 016	-
TOTAL Dépenses	9 333 557	4 427 167	13 760 724	2 419 995
TOTAL Recettes	9 814 883	4 427 996	14 242 879	
Excédent budgétaire	481 621	828	482 449	



Atelier alimentation

Durant l'automne, 6 ateliers alimentation ont été mis en place en partenariat avec le secours populaire et les restos du cœur. L'objectif pour les personnes orientées par ces associations était d'apprendre ou de réapprendre à cuisiner sainement avec un petit budget. Des outils et des conseils ont été donnés et des recettes ont été échangées.

La session s'est terminée par un repas préparé par les participantes, partagé avec les partenaires de cette action.

Cette action a été subventionnée en partie par le Pays Seine-et-Tille en Bourgogne.

Face à son succès, une autre session sera programmée en septembre.

Atelier bien-être

Les 2 travailleurs sociaux de la Covati, en collaboration avec le Conseil départemental, ont proposé un atelier socio esthétique composé de 3 séances : soin des mains, soin du visage et maquillage.

Le but de cette action était de permettre à certaines femmes de reprendre confiance en elles et de prendre en compte leur bien-être physique et mental.

Ces instants conviviaux leur ont permis d'avoir une parenthèse pour elles et d'apprendre des choses simples qu'elles pourront réutiliser au quotidien.



Nouveau !

Forum seniors

mercredi 4 novembre
de 9 h 30 à 18 h
salle des Capucins à Is-sur-Tille

Des stands, des animations et des ateliers de prévention seront proposés tout au long de la journée.

Guide familles

Comme pour les seniors, la Covati a élaboré un guide familles. Ce livret est un outil qui permet aux familles d'avoir un condensé d'informations et des services proposés sur le territoire.

Ce guide a été distribué en début d'année aux enfants des 8 écoles de la Covati ainsi qu'aux collégiens.



Au programme...

L'école de musique propose cette année une saison culturelle riche et variée. Des rendez-vous incontournables sur le territoire jalonnent les saisons.

12 septembre, Marché nocturne de Marey-sur-Tille : concert des 3GUS

Le trio composé d'enseignants de l'école de musique (clarinette, saxophone, tuba) proposera un style de musique original : le Brass House.

4 novembre, salle des Capucins : Classes instrumentales

Les classes instrumentales de l'école de musique interviendront à l'occasion du Forum seniors, organisé par la Covati.

19 décembre, 20 h, église Saint-Léger d'Is-sur-Tille : Concert Arioso Concert partagé avec l'ensemble ZENE

L'ensemble **ZENE** réunit de jeunes instrumentistes et chanteurs professionnels issus des grands conservatoires européens.

Essentiellement dévoué à la musique ancienne, **ZENE** s'illustre particulièrement dans le répertoire baroque italien. L'ensemble aborde également le répertoire romantique avec le *Requiem allemand* de Johannes Brahms aux côtés du Duo Jatekok. Parmi les programmes abordés par l'ensemble, nous pouvons citer *les Madrigaux* de Monteverdi et Gesualdo, un programme de musique anglaise de la renaissance, et aussi *les Motets et Cantates* de Jean-Sébastien Bach.



Le chœur **Arioso** a été intégré à l'école de musique de la Covati en 2003 et représente entre 50 et 60 choristes, répartis en 4 pupitres : alti, soprani, basses et ténors.

Il a souvent participé à des projets de grandes envergures avec différents chœurs et orchestres sur la région. Le chœur s'est produit en 2005 à Chypre puis en 2010 sur les bords de la mer Egée en Grèce. Il se produit deux à trois fois par an sur le territoire.

Le répertoire est très éclectique : des chants liturgiques, orthodoxes, à la chanson française, en passant par des pièces d'écriture contemporaine.

Sa direction est assurée depuis maintenant dix ans par Pierre-Jean Yème.



Un Office de tourisme engagé



Covati tourisme



Cette année la crise sanitaire a durement touché l'économie touristique, ce qui a profondément modifié et fait évoluer certaines pratiques et missions de l'Office de tourisme.

Pour faire face à la crise que traverse le tourisme en France, de nombreuses aides financières ont été débloquées par l'Etat et les collectivités locales. Afin de soutenir et d'informer l'ensemble des hébergeurs et des restaurants des mesures mises en place, un accompagnement régulier était assuré.

Pour favoriser les circuits-courts et soutenir les restaurateurs qui ont fait face en proposant des solutions innovantes (livraisons, plats à emporter), plusieurs pages du site internet ont dû être modifiées et mises en avant.

Face à ce bouleversement économique, une nouvelle forme de tourisme a pris de l'ampleur : le e-tourisme. De nombreux acteurs du tourisme se sont mobilisés sur internet et notamment sur les réseaux sociaux pour se faire connaître ou valoriser une destination. L'Office de tourisme a donc saisi cette opportunité et a développé ses publications sur sa page Facebook. Chaque jour, une découverte en images ou en vidéos était proposée. Au-delà de l'aspect ludique, cette action a permis à de nouvelles personnes de découvrir le territoire.

Ces différentes formes de soutien étaient essentielles. Elles ont permis de consolider les actions de promotion et le lien avec les partenaires touristiques qui œuvrent quotidiennement pour le développement touristique de notre territoire.



Nouveau cette année : des livrets jeux !

Afin de visiter ludiquement en famille plusieurs villages des vallées de la Tille et de l'Ignon, l'Office de tourisme met à disposition gratuitement des livrets jeux pour les enfants.

Des randonnées à emporter !

Pour pratiquer du sport en famille ou entre amis, la nouvelle édition du guide touristique vous propose 10 sentiers de randonnée et un parcours de VTT.



Thierry Darphin

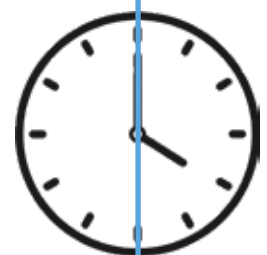
Vice-président en charge du tourisme et de la culture



Horaires

Du 18 août au 31 octobre
du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Du 1^{er} novembre au 18 décembre
du mardi au vendredi et les samedis des semaines paires de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.





RECRUTEMENT

Bienvenue aux nouveaux agents

RECRUTEMENT D'UN AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)

Face aux besoins de plusieurs communes mais également à ceux de la Covati, il a été décidé de recruter un agent en qualité d'ASVP, agent de surveillance de la voie publique.

Entre autres missions, un ASVP est chargé :

- du maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques,
- de relever les infractions et de verbaliser,
- de surveiller la sécurité aux abords des écoles,
- de constater les contraventions au code de la route, concernant l'arrêt ou le stationnement des véhicules,
- de mener des actions de prévention auprès de la population et des écoles.

C'est ainsi que Pierre Perronnet a débuté ses missions en février dans le cadre d'un contrat aidé.



Son expérience professionnelle dans des domaines très variés (agent de sécurité, militaire dans l'armée de l'air, ouvrier du paysage, surveillant pénitentiaire, technicien) montre ses capacités à la polyvalence, qualité essentielle au poste qui lui est confié.

Il partage son temps de travail entre la Covati et les communes de Til-Châtel, Pichanges, Gemeaux, Marcilly-sur-Tille, Lux et Chagnay.

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Afin d'assurer les missions de Responsable des Ressources Humaines, la Covati a décidé de recruter Hélène Fischer, domiciliée à Til-Châtel.

Depuis novembre 2019, Hélène effectue, au sein de notre collectivité, une formation en alternance en vue d'obtenir un bachelors de responsable de gestion des RH.

Elle a été accompagnée par Jeannine Bourgeois-Loth, Directrice des Ressources Humaines, qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} août dernier.

Forte de 11 ans d'expérience dans le privé dans des fonctions commerciales, elle a développé son goût pour les relations humaines, la formation, le recrutement et la rémunération et a décidé de se former au métier de Responsable RH.



Jeannine Bourgeois-Loth

Directrice des Services ressources humaines et administratif



Agenda

des manifestations

Septembre

Is-sur-Tille, du 1^{er} au 30

Expo : À la découverte de la faune emblématique de Bourgogne

Is-sur-Tille, vendredi 4

Marché nocturne

Is-sur-Tille, samedi 5

Forum des associations

Is-sur-Tille, samedi 5

Inauguration de l'esplanade des Capucins

Moloy, dimanche 6

Vide-grenier

Marey-sur-Tille, samedi 12

Marché nocturne

Is-sur-Tille, samedi 12

Théâtre : *Une bouteille sur le sable*

Is-sur-Tille, dimanche 20

Journées du patrimoine

Marcilly-sur-Tille, dimanche 20

Vide-grenier

Marcilly-sur-Tille, mardi 22

Don du sang

Octobre

Is-sur-Tille, du 1^{er} au 30

Expo d'aquarelles, de dessins et d'huiles

Is-sur-Tille, samedi 3

Loto du Comité des fêtes d'Is-sur-Tille

Is-sur-Tille, dimanche 4

Championnat Bourgogne-Franche-Comté Moto cross MX National

Is-sur-Tille, mercredi 7

Semaine Bleue

Is-sur-Tille, vendredi 9

Fête de l'OMS

Is-sur-Tille, samedi 17

Fête de la Truffe et des Papilles

Is-sur-Tille, samedi 24

Tartiflette par *Le chat libre isois*

Novembre

Is-sur-Tille, du 3 novembre au 19 décembre

Expo : Portraits d'oiseaux

Is-sur-Tille, mercredi 4

Salon seniors

Is-sur-Tille, du 7 au 29

Exposition de photos

Is-sur-Tille, dimanche 8

Thé dansant

Is-sur-Tille, vendredi 20

Conférence SHTI : *La gendarmerie de la Révolution à l'empire et La pierre d'Is-sur-Tille*

Marcilly-sur-Tille, dimanche 22

Bourse aux jouets

Is-sur-Tille, samedi 28

Salon de l'habitat

Marcilly-sur-Tille, samedi 28

Don du sang

Marcilly-sur-Tille, dimanche 29

Théâtre *La Diva du sofa* par la Cie *Haut le Pied*

Décembre

Is-sur-Tille, du 1^{er} au 20

Exposition *Artis dessin peinture*

Marcilly-sur-Tille, samedi 5

Soirée de Noël

Is-sur-Tille, dimanche 6

Marché de Noël

Is-sur-Tille, mercredi 9

Noël pour tous

Is-sur-Tille, samedi 12

Train du Père Noël au Train des Lavières

Is-sur-Tille, mercredi 16

Mercredi de Noël

Moloy, samedi 19

Marché de Noël

Is-sur-Tille, dimanche 20

Noël au Marché des terroirs

Marcilly-sur-Tille, samedi 31

Réveillon du Nouvel an



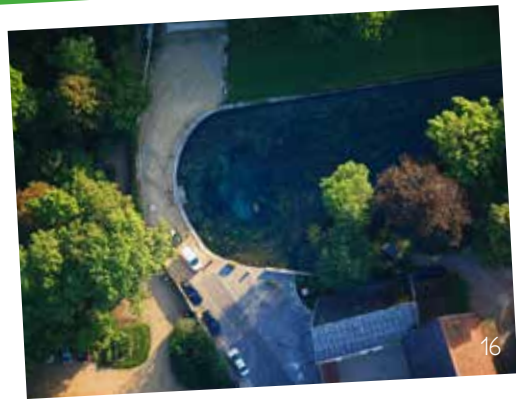
1. Église de Til-Châtel • 2. Spoy • 3. Mont Saint Siméon à Saulx-le-Duc • 4. Marché nocturne de Marsannay-le-Bois • 5. Balisage du chemin du Talia à Chagnay • 6. Halles de Gemeaux • 7. Vue du Mont de Marcilly-sur-Tille • 8. Lavoir de Pichanges • 9. Marché nocturne à Courtivron • 10. Fantastic Picnic à Épagny • 11. Four à pain à Poiseul-les-Saulx • 12. Église d'Avelanges • 13. Château de Lux • 14. Diény • 15. Fontaine de Moloy • 16. Creux bleu de Villecomte • 17. Passage du GR7 à Vernot • 18. Vue aérienne de Marey-sur-Tille • 19. Marché nocturne à Is-sur-Tille • 20. Lavoir d'Échevannes • 21. Tarsul • 22. Vue sur Villey-sur-Tille • 23. Château de Crécey-sur-Tille



14



15



16



17



18



19



20



22



21



23

